

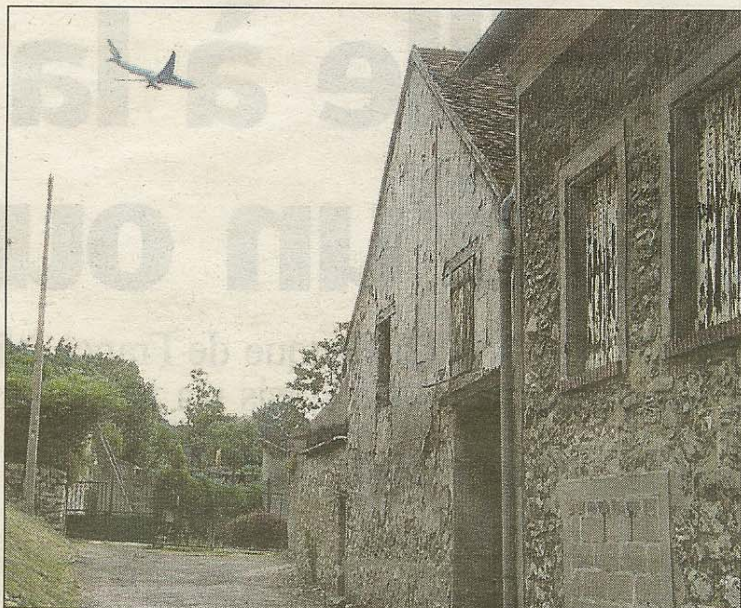
Goussainville

Le Vieux-Pays a-t-il un avenir ?

E LLE FÊTERA cette année ses 35 ans. Depuis son inauguration en 1974, après dix années de chantier, la plate-forme aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle n'a cessé de prendre de l'ampleur. Dans le même temps, le Vieux-Pays de Goussainville, lui, s'est étouffé à petit feu. A l'époque de la construction de l'aéroport, un décret oblige ADP (Aéroports de Paris) à racheter les maisons situées en bout de pistes aux propriétaires qui le souhaitent.

Une lente agonie

Au fil des ans, ADP fait ainsi l'acquisition de 144 propriétés dans le quartier, dont 80 maisons. Mais l'entreprise n'a rien pu en faire : l'architecte des Bâtiments de France n'a jamais accepté de délivrer l'incontournable permis de démolir pour ces édifices situés dans le périmètre de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, un monument classé. Tout a donc été muré et laissé à l'abandon.



GOUSSAINVILLE, JUIN 2005. La ville vient de racheter plusieurs propriétés à Aéroports de Paris et lancera un programme de réhabilitation du Vieux-Pays dès cet automne. (LP.)

Même l'église a un temps été frappée d'un arrêté de péril, avant d'être sécurisée au début des années 2000.

Le temps passe, les projets pour le bourg historique de Goussainville se succèdent et le village poursuit sa lente agonie. Beaucoup d'édifices abandonnés par ADP deviennent dangereux.

En 2004, le préfet n'a plus d'autre choix que d'accorder une trentaine de permis de démolir. ADP ne se frotte pas les mains pour autant : l'église est toujours là et sa présence impose des règles d'urbanisme strictes. Un accord est enfin trouvé :

ADP, qui possédait la moitié du Vieux-Pays, revendra ses biens à la commune pour 1 € symbolique et s'engage à lui verser 2,3 millions d'euros de subvention pour contribuer à sa réhabilitation. Le Vieux-Pays a encore attendu plus de cinq ans pour que l'accord soit enfin formalisé par écrit.

AURÉLIE FOULON

Les habitants sceptiques

LA RÉTROCESSION des propriétés du Vieux-Pays de Goussainville à la ville ne semble guère émouvoir les quelque 150 familles qui avaient refusé dans les années 1970 de vendre leur maison et de quitter le quartier. La plupart accueillent avec circonspection le programme de réhabilitation prévu dès cet automne par le maire (UMP) Antoine Casula, qui veut « faire revivre le cœur historique de la ville en y accueillant de petites entreprises artisanales ».

Ici, personne n'a oublié le passé enchanté des lieux jadis très animés, « sa fête foraine, ses défilés de chars », comme le rappelle Jean-Baptiste, 45 ans. « Réhabiliter le Vieux-Pays, bien sûr, ce serait bien, admet Marie-Thérèse, retraitée de 66 ans qui a vécu ici la plus grande partie de sa vie. Mais je n'y crois pas beaucoup : qui va venir s'installer dans ces bâtiments qui se sont tant dégradés pendant toutes ces années où ils étaient murés ou squat-

tés ? » « On a entendu parler de tant de projets divers pour le Vieux-Pays... poursuit Véronique, 77 ans, tout aussi sceptique. Voilà quelques années, plusieurs artisans, un couvreur, un ébéniste, un menuisier sont venus s'installer, mais ils sont repartis, découragés. »

« Je ne demande qu'à croire au renouveau, affirme Martial, le musicien, qui contribue à maintenir des animations dans le village avec, en juin, son mini-festival les Vieilles Chignoles, sur le thème jazz et vieilles voitures. Mais il faudrait un budget colossal : les voiries, les réseaux d'eau et d'assainissement : tout est à refaire ! » Son compère Nicolas, le libraire, se montre, lui, plus optimiste. « En France, il existe une dizaine de villages d'artisans, et ils fonctionnent. Je pense qu'avec des montages financiers intelligents, il est possible de relancer le Vieux-Pays. En tout cas, son retour à la ville me redonne de l'espoir, car même si j'aurais préféré qu'un vil-



GOUSSAINVILLE, SAMEDI. Nicolas Mahieu (à gauche), le libraire, et Martial Henzelin, musicien, espèrent que ce nouveau projet de réhabilitation verra enfin le jour. (LP/B.A.)

lage du livre voie le jour ici, le projet de village d'artisanat, incluant aussi quelques commerces de bouche et

un restaurant, ne pourrait qu'attirer une clientèle qui fait défaut. »

BÉNÉDICTE AGOUDÉTSÉ